

sur le projet de rapprochement **Adia-Adecco**.

Dès le 1^{er} octobre, les équipes se rapprochent pour adopter début 2013 une marque unique Adecco. Notre réseau d'agences continuera à couvrir tous les bassins d'emploi.

Nos 10 engagements vis-à-vis de vous

1. **Votre mission n'est pas impactée.**

Vous continuez à travailler dans l'entreprise utilisatrice, votre mission se poursuit normalement, qu'elle soit courte ou longue. Votre mission et vos obligations restent à l'identique et sont protégées par la loi. L'entreprise qui vous accueille reste soumise au même cadre légal.

2. **Votre contrat de travail se poursuit normalement.**

Vous restez notre salarié intérimaire. A compter du 1^{er} octobre, vos fiches de paie ainsi que les nouveaux contrats signés le seront avec la mention : « Adecco locataire-gérant de la société Adia ».

3. **Votre paie est sécurisée à 100%.**

Elle continuera à vous être adressée par courrier ou mise à disposition dans votre coffre-fort électronique si vous avez choisi la dématérialisation de votre bulletin de paie.

4. **Vos relevés d'heures doivent toujours être remis à votre agence habituelle.**

Votre agence reste votre interlocuteur privilégié. Si des changements devaient vous concerner, vous en seriez immédiatement informé. Pour les relevés d'heures dématérialisés, c'est l'entreprise dans laquelle vous travaillez qui continuera à nous les adresser automatiquement.

5. **Votre dossier personnel est conservé intégralement.**

L'historique de votre dossier et toutes vos données personnelles, fruit de notre relation de longue date, seront conservés précieusement.

6. **Votre agence continue à gérer toute demande de documents administratifs.**

Certificat de travail, attestation Pôle Emploi, attestation de formation,...

7. **Vos interlocuteurs restent à vos côtés pour toujours mieux vous servir.**

Adecco souhaite vous accompagner tout au long de votre parcours professionnel. Aujourd'hui comme demain, tout sera fait pour vous proposer les missions et les opportunités professionnelles correspondant à vos compétences et à vos disponibilités.

8. **Votre sécurité reste notre priorité.**

Nous agissons au quotidien auprès de nos clients pour que nos missions se déroulent dans les meilleures conditions de sécurité.

9. **Votre projet de formation ou votre formation en cours est maintenu.**

10. **Notre engagement :**

nous rapprocher pour toujours mieux vous servir.

Préservez ensemble notre relation de confiance et continuons à l'enrichir !

Adecco

better work, better life*

